L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en fit connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *douze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LA MOBILE *(Paquebot régulier.)*

La goëlette neuve **LOUISIANA**, à fine voilière et doublée en cuivre, capitaine A. Smith ; elle est prête à recevoir du fret, pour lequel ou pour passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, au Bassin, ou à

TOURNÉ & BECKWITH.
3 déc Nouvelle Levée, no. 15.

POUR LA HAVANE.—Le brick espagnol **ISABELLA Y JUAN**, capitaine Beyga, mettra à la voile sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à

2 décembre J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER.

Le beau brick neuf **ANGOLA**, doublé en cuivre, capit. Dicket, du port de 350 boucauts de sucre. S'adresser à

29 nov. LINCOLN & GREEN.

A FRETER.

La goëlette **TEMPERANCE**, capitaine Cooper, de 125 tonx., portant environ 1000 barils ou 300 boucauts, s'adresser à

W. G. HEWES.
28 nov rue du Camp, No. 9.

ON DEMANDE POUR CAMPECHE.

Un bâtiment anglais, ou américain de 250 à 300 tonneaux, pour y prendre un chargement de bois de teinture, et de là se rendre à Cork, et à un autre marché: s'adresser à [26 nov] J. W. ZACHARIE & CO.

A PRÊTER OU A LOUER.

Le brick neuf **ROLLA**, capitaine Duston, pouvant porter environ 300 bts. de sucre. S'adresser à

22 nov. Wm. G. HEWES.

POUR BOSTON (Ligne de Paquebots.)

Le beau trois-mâts **HELENMAR**, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir une cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

21 nov STETSON & AVERY.

POUR NEW-YORK et PHILADEPHIE,

Le brick **HOWARD**, capitaine John Brooks, ayant une partie de son chargement engagée pour ou l'un ou l'autre des ports ci-dessus, pourrait recevoir un fret de 80 à 100 bx. de sucre, si l'on s'adressait immédiatement à bord, ou à

5 nov H. PERRET & CHARBONNET.

POUR LA BAIE D'ARANSAS. —Le beau pilotbot doublé en cuivre, **PILOT**, capt Pearce, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera promptement expédié. Pour le reste du frêt ou pour passage, ce bâtiment ayant de bons emménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou bien à

25 oct J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER.—Le navire fin voilier, **WARREN**, doublé et *chevillé en cuivre, capt. John Studley.* S'adresser à

W. G. HEWES,
25 oct. Rue du Camp, No. 9.

VR. ROUMAGE offre à vendre, reçues par l'Indien, *de Nantes*,

500 boîtes Sardines à l'huile,
200 bouteilles Fraises et Framboises. 7 déc

GRAINES DE JARDINAGE.

Le soussigné vient de recevoir par le navire Natchez, un assortiment général de graines de jardinages, de la récolte de 1831.

VALSIN VIGNAUD,
Rue Conti, No. 58, vis-à-vis la Banque de Louisiane. 7 déc

RAISIN ET FROMAGE.—100 caisses raisin frais, 7 barils fromage de Gosben, en débarquement du navire Natchez, et à vendre par TOURNE & BECKWITH,
7 déc nouvelle levée, no. 15

---

800 gallons *HUILE DE BALEINE*, de qualité supérieure, pour l'usage des familles, récemment reçue et à vendre en détail.

JAMES S. SHAW,
7 déc droguiste

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE—189 pièces toile du Kentucky, et 667 rouleaux cordes de première qualité, à vendre, par

7 déc FOSTER & HUTTON.

LES soussignés se proposent d'offrir en vente publique au mois de Mars ou Avril prochain, toute étendue de terres cultivables composant l'habitation de *Mde. Marigny Livaudais*, de même que toute la batture, divisée en lots. Ils recevront en attendant les propositions qui pourraient leur être faites pour traiter de partie ou de la totalité à l'amiable. S'adresser à Mr. Charles Paret, ou à

6 déc. PERRET & CHARBONNET.

FOIN.—80 balles foin de première qualité, en débarquement du navire *Natchez*, de New York, à vendre par

6 déc FOSTER & HUTTON.

LARD ET JAMBON.—10 bx. jambons de Cincinnati supérieurs, 30 do. lard, à vendre par YORKE MACALESTER & co,
6 déc rue du Camp No. 65.

AVIS.—On recevra jusqu'au 25 du courant, des propositions pour approvisionner de bois pour un an, à commencer du 1er janvier 1832, les remorqueurs à vapeur le *Whale*, le *Shark*, le *Remède*, et le *Grampus*, ou un seul.

Le bois devra être sec, de première qualité, et livré à bord aux endroits qui seront convenus, quand il sera nécessaire ; et il sera payé dès qu'il sera rendu à bord. Les personne qui seraient disposées à contracter, pourront recevoir de plus amples informations en s'adressant à

6 déc FOSTER & HUTTON.

---

2 caisses crépon ecarlate, ayant droit à la remise des droits, en débarquement du brick Bacchus. 20 barils sucre en pains, à vendre par

6 déc A. QUERTIER & BOUTIN.

BIÈRE.—25 barils de Cincinnati, à vendre par [1er. déc] STETSON & AVERY.

FOIN.—94 ballots 1re. qualité, bien pressés, reçus par le navire *John Hale, de Boston*, à vendre par

1er. déc STETSON & AVERY.

MORUES, PATATES, &c.—600 caisses *morues de 1re. qualité*; 215 barils patates; 94 barils navets français, reçus par le navire *John Hale*, à vendre par

1er. déc STETSON & AVERY

LIGNE DE PAQUEBOTS.
ENTRE NEW-YORK & LA NLLE.-ORLEANS.

Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit ;

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PRICE,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février.	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à *N.-York, absolument pour ces voyages*. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur *en montant* et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

FOIN, MAQUEREAUX & PATATES—Formant la cargaison du brick Margaret, de Portsmouth, à vendre par

3 déc Wm. G. HEWES, rue du Camp.

---

400 barriques de CHAUX de Thomaston, en débarquement de la goëlette *Patriot*, à vendre par

3 déc STETSON & AVERY.

FUTAILLES.—70 Jeux de Futailles en bon état, à vendre par

3 dec LINCOLN & GREEN.

A Louer immédiatement.—Le magasin à trois étages, situé rue de la Douane entre Chartres & Levée, dernièrement occupé par le Louisiana Advertiser. S'adresser à Mr. McDougol sur les lieux, ou à

F. P. DUCONGE,
3 dec Encoignure Chartres & Conti.

DEMANDE D'UNE INSTITUTRICE.

ON désire trouver une Dame pour aider dans un pensionnat de Demoiselles, à la campagne. On préférerait qu'elle fût enseigner le piano.

S'adresser par lettre au bureau de la poste, au No. 162, et nommer les recommandations que l'on donnerait. 2 déc.

---

60 Tonneaux de bois de Campêche nouveau à bord du brick Libéral, à vendre par

2 déc J. W. ZACHARIE & CO.

AVIS.—Toutes les personnes qui ont des réclamations sur le bat.-à-vapeur Créole voudront bien les présenter aux soussignés, pour obtenir un réglement.

TOURNÉ & BECKWITH.
2 décembre Nouvelle-Levée, No. 15.

SAMUEL C. BELL a transporté son magasin du No. 60 au No. 83, rue du Canal. 1er. déc.

A VENDRE.—Le Café Lafayette, rue d'Orléans, à l'encoignure Bourbon, près le théâtre ; il y a dans cet établissement, Buvette, deux Billards, Salle de Jeux. S'adresser à

GUILLAUME, restaurateur,
30 nov. rue d'Orléans.

A VENDRE.—Un beau billard avec toutes ses dépendances. S'adresser chez Mr.

30 nov KOSSELIUS.

A VENDRE.—L'établissement très avantageux et connu sous le nom d'Hôtel de la Marine. S'adresser à

GUILLAUME, restaurateur,
30 nov rue d'Orléans.

MAQUEREAUX—50 barils maquereaux No. 3 ; 200 caisses Savon No. 1, marque de Boston ; 100,000 pieds planches de pin, en débarquement du brick Angola, à vendre par

29 nov. LINCOLN & GREEN.

PARFUMERIE FRANCAISE &a.

LE soussigné fait en ce moment l'ouverture de quelques caisses de parfumerie française fine, consistant en Eaux de *Cologne*, de lavende et de miel; Savon d'amande et autres supérieurs, Pommade en pots, Sel de Snelton en flacons bouchés en verre et liège, Poudre pour les cheveux, Brosses à dents, solides &a. Aussi un assortiment de drogues et de médecines.

JAMES S. SHAW.
Encoignure des rues Royale et de la Douane.

RESTAURANT D'ORLEANS.
Encoignure Royale et Orléans.

JULES DUMAS a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un nouvel établissement où les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront tout ce que peuvent réunir d'utile et d'agréable, les soins les plus soutenus ; la plus stricte propreté, le choix et la délicatesse des mets, vins, liqueurs &c.; plusieurs salles et salons de société seront toujours prêts pour les personnes qui désiraient se réunir.

Il se charge de toute commande concernant son état et prend des apprentis. 16 nov—12

A VENDRE.
A DES PRIX MODERES.

BOIS DE CORDE, bois gras merrains, planche de Pensacole, coquilles, charbon, goudron, et résine.

S'adresser à Jn. PELLERIN fils au chantier du soussigné, près de la première demie lune, côté nor dest du canal Carondelet ; ou M. POURSAIN, au bureau situé vis-à-vis la rampe du Bassin. [24 j—6m] G. MONTAMAT.

HABILLEMENS A LA MODE.

WILLIAM C. NORRIS & Co., *rue de Chartres, No. 38*, appellent respectueusement l'attention du public sur le vaste assortiment d'habillemens faits qu'ils reçoivent en ce moment par le Missouri, l'Edward Bonnaffé et le Tuscarora. 2 nov.

AVIS AU PUBLIC—Le soussigné prévient qu'il continue toujours la partie d'oculiste, et ceux qui auront besoin de lui, peuvent avec toute confiance, le consulter, à son domicile, rue St. Pierre no 64. Il assure aux personnes qui l'honoreront de leur confiance, qu'elles seront satisfaites de lui, comme l'ont été toutes celles qu'il a traitées et guéries.

RAPALO.

Mlle. Louise Ardoin certifie que depuis son enfance, elle n'a pu faire usage de ses yeux, pour lire ni écrire distinctement, et que depuis le traitement du Mr. Rapalo, elle a recouvré entièrement la vue.

Elle atteste aussi que sa négresse, qui par la dernière éclipse du soleil a eu la vue très affaiblie, en a recouvré l'usage dans quatre jours.

LOUISE ARDOUIN.

Je certifie que M. Jn. Rapalo a rendu la vue à ma sœur, dont elle était affectée depuis 6 ans, au point d'avoir eu besoin d'un céton. Elle est parfaitement guérie. Je ne puis que me louer du traitement de Mr. Rapalo.

J. B. SIMILIEN.

Je, soussigné, déclare avoir guéri, dans l'espace de six jours, la vue à M. Challot qui pouvait à peine voir à dix pas devant lui. Il me refuse sa signature, comme beaucoup d'autres ; mais M. Berlet, son beau fils, et M. Ferdinand Duroy attestent qu'il y voit parfaitement bien.

N. Orléans, le 20 janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue par son traitement, dans l'espace d'un mois. Je suis âgée de soixante cinq années, et depuis environ cinq ans mes yeux étaient très affectés, je pouvais à peine me conduire ; ma vue est parfaitement rétablie. Je ne puis que me louer du traitement du susdit.

N. Orléans, 17 juillet 1831
13 déc FÉLICITÉ ARNOULT.

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, rue du Canal, No. 27.

ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.

N. B. Il sera absent, pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque.

30 nov—6m

PATE pectorale de Reynauld, pâte de jujube, Losanges de Hoachound, reçus par le Mary and Harriet, à vendre ar

29 nov JAMES S. SHAW.

VIN, EAU-DE-VIE, &a, en débarquement du navire français la *Trinité*, de Bordeaux.

30 pipes et demi-pipes Cognac de J. J. Dupuy & Cie.
300 bques. vins rouges de Bordeaux, différentes récoltes.
120 blx. vin blanc de Barsac et de Sauterne.
30 do. do. supérieur (Carbonnieux).
2000 caisses vin rouge de Pauillac, St. Estephe, St. Julien, *Château-Margaux*, Lafitte, Léoville et Gruau Larose.
250 caisses do. do. do. &a. 24 demi-bouteilles chaque.
400 do. vin blanc de Barsac, Sauterne &a.
100 do. do. 24 demi-bouteilles chaque.
100 caisses huile d'olive supérieure.
30 blx. vinaigre blanc.
400 caisses prunes fraiches, première qual.
100,000 bouchons assortis.
50 caisses fruits à l'eau-de-vie.
300 paniers anisette fine.
25 caisses liqueurs surperfines de Bordeaux.
Dame jeannes vides &a. Aussi :—
56 caisses cire blanche.
5 caisses bas de soie patentés, convenables pour les marchés mexicains.
1 caisse cravates de soie noires.
2 caisses chapeaux de paille de Livourne.

Le tout ayant droit au drawback, et à vendre à des prix raisonnables, par P. E. SORBE.
26 nov. rue Royale, No. 118.

SUCRE DE LA NOUVELLE RECOLTE.—50 boucauts, de première qualité, en bon état pour être embarqué, à vendre sur une habitation, à 4 milles de la ville, par

26 nov. DUCROS & MORPHY.

CIGARRES de la Havane, de la meilleure qualité en boites entières, demi-boites et quarts de boite, à vendre par

VICTOR de la COVA.
24 nov. rue St. Louis, no. 53.

MOUTARDE.—10 barillets et une boite moutarde supérieure de Lexington, en débarquement du bateau-à-vapeur Cincinnatian, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH,
26 nov Nouvelle Levée, No. 16.

FOND de café à vendre et maison à louer, située au bayou St. Jean, de ce côté-ci du pont. Pour les conditions, s'adresser à Mr. Blanchard, sur les lieux. Si d'ici à 60 jours le dit fond de café n'est pas vendu, il sera crié le même jour à l'encan. 26 nov—6 lps.

A VENDRE par le soussigné:
Vin en barriques, vieux Château-Margaux, Médoc.
Idem vieux Médoc.
Vin rouge de Grave, vieux.
Bouchons pour bouteilles, et taupettes.
Chaudières à sucre assorties.
Un moulin complet pour une sucrerie.
Vin en caisse de *Gruau Larose*.
Idem. idem. de Médoc.
Liqueurs en caisses de 12 blles aux armes du général Foy.
Gueules de fourneau.
Pioches et pivots.

24 nov. J. B. LABATUT.

LE soussigné vient de recevoir récemment par les paquebots Illinois & Russell, un joli assortiment de chaussures, telles que BRODEQUINS fins & BOTTES fines pour hommes, Brodequins de garçons et de demoiselles, CHAPEAUX fins pour hommes et enfants, qu'il vendra à des prix modérés.

J. G. ARRAIZA.
Encoignure des rues Condé & Dumaine, No. 43. 24 nov.

LIVRES NOUVEAUX.

LES soussignés viennent de recevoir les livres suivants :—

Histoire de Pologne, par Zulenski ; le Bonnet Vert; Mémoires de La Valette; Seule Histoire complète de la Révolution de la Belgique; Mémorial de Lulworth; la Fin du Monde, histoire du temps présent, et des choses à venir; le Monde Nouveau, histoire faisant suite à la fin du monde ; les Intimes, par Raymond ; le Roi des Ribauds ; Don Martin Gill, par Montorval ; Procès des Ex-Ministres ; Histoire du prisonnier de Ste.-Hélène ; la Grande Semaine des Polonais ; la Campagne d'Afrique, par Femel ; la Pologne et la Russie ; une Veillée au Corps de Garde ; Anecdotes historiques et politiques de la guerre d'Alger ; Messéniennes de C. Delavigne; une Semaine de l'histoire de Paris ; cinq mois de l'histoire de Paris.

E. JOHNS & CO.
26 nov rue de Chartres, No. 115

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A. LACOUTURE, à transporté son établissement de Confiseur-Distillateur de la rue de Chartres, No. 19, à l'encoignure des rues du Canal et du Camp. Il saisit cette occasion pour remercier le public et ses amis de la confiance qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour pour le succès de son établissement.

Il continue toujours de tenir un grand assortiment de marchandises de ce genre, convenables pour les marchés de la campagne, tels que liqueurs en barils et en caisses, sirops assortis, vins étrangers, confitures de la Havane, jus de citron, dragées assorties et autres articles, qu'il vendra à un prix qui mettra les détaillans à même de faire un bénéfice raisonnable, les ordres qui lui seront remis par MM. les capitaines de bateaux-à-vapeur seront toujours remplis avec ponctualité et précision. 27 oct.—1m.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 10 de janvier 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Esteven A. Nérac :

Un Lot de Terre situé au faubourg Ste.-Marie, rue Hercule, ayant 15 pieds de face, sur 180 pieds de profondeur, d'où le dit terrain ouvre et mesure 60 pieds, borné d'un côté par la propriété de M. L. Millaudon, et de l'autre par celle de Mr. J. W. Zacharie.

Conditions—comptant.

Par ordre de la Cour,
8 déc MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi 22 décembre 1831, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Wm. Hendricks, une négresse nommée Thema, âgée d'environ 40 ans, et Patty, négresse d'environ 30 ans.

Conditions—12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du curateur, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,
MARTIN BLACHE, register.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. Feraud, not. pub. aux frais des acquéreurs. 8 déc

---

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens*—Jeudi, 10 Janvier 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compt de la succession de feu Marin Giret, à midi, une négresse nommée Dina, âgée d'environ 14 ans.—Conditions: 1-2 comptant et le reste à 6 mois de crédit, en billet endossé à la satisfaction du curateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,
6 déc MARTIN BLACHE—Register.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pedesclaux not. public, aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le régister des testamens.*—Mardi 10 Janvier 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la communauté qui a existé entre feu Jean Baptiste Héno et son épouse *Emilie Demornelle, les esclaves* et la propriété ci-après; savoir :

George, nègre âgé d'environ 24 ans tonnelier, charretier et propre à tout. *Séraphine*, mulatresse de 22 ans, cuisinière, blanchisseuse, avec ses deux enfans, Jim de 4 ans, et Adelaïde de 15 mois. *Eliza*, mulatresse de 15 ans blanchisseuse et domestique de maison avec sa fille âgée de 2 mois. *Sally*, négresse de 35 ans, *cuisinière et maschande*.—Tous garantis.

Un lot de terre situé au faubourg St-Marie, rue Baronne, entre les rues du Canal et de la Commune, désigné par le No. 45, ayant 60 pieds de face sur 130 de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.—Conditions: les esclaves à 6 et 12 mois, et le lot de terre à 1 et 2 ans de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la Cour.

6 déc M. BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, Notaire Public, aux frais des acquéreurs.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 30 decembre 1831, j'exposerai en vente, à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Antonio Acosta : Un lot de terre, situé au faubourg Marigny, rue de l'Union, entre les rues Craps et Union, ayant (mesure française) 25 pieds de face sur 145 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Marianne Desillets, f. de c. l., et de l'autre côté par celle de A. Caster, h. de c. l.; avec les édifices en bois qui sont dessus. Conditions :—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 26 nov.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 27 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Julie Boize, f. de c. l., les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o. Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Bons-Enfans et Bagatelle, [faubourg Marigny], ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle et 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, avec les édifices qui sont dessus; 2o. un lot de terre attenant au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, sur 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3o. un lot de terre attenant au premier lot, ayant 30 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.—Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons, à la convenance du vendeur.

Par ordre de la Cour,
MARMIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, not. pub., aux frais des acquéreurs. 24 nov.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 22 décembre 1831, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Julie Boize, alias Bozio f. de c. l., une négresse nommée Julie, âgée d'environ 40 ans, bon sujet, avec son enfant nommé Joseph, âgé d'environ 10 ans, très intelligent. Conditions 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les billets seront divisés par coupons à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 10 nov

---

COUR DES PREUVES.—Mardi, 20 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Caleb Davis Jordan, les esclaves suivans; savoir: Allen, nègre âgé d'environ 23 ans; William do. do. do. 17 ans; Winny, négresse âgée d'environ 45 ans. Conditions comptant.

Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant William Christy, not. pub., aux frais des acquéreurs. 17 nov

---

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 13 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, la propriété suivante, appartenant pour un tiers, à la succession de Pierre Dorestan Dalcour, h. de c. l., et pour les deux autres tiers à Emmanuel Dalcour et Angélique Aury ; savoir :

Un Lot de Terre situé rue Condé, entre les rues St.-Philippe et Ursulines du côté Nord Ouest, ayant (mesure française) 35 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de M. Hugues Lavergne, et de l'autre par celle de Manette Desprey, avec les édifices en bois qui sont dessus.

Conditions—1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à *parfait* paiement, les billets seront divisés par coupons, à la Convenance des vendeurs.

Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Théodore Seghers not. pub. aux frais des acquéreurs. 9 nov

---

COUPEROSE.—100 bls. qualité supérieure, en débarquement, à vendre par

22 nov. STETSON & AVERY.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 20 de cembre 1831, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Caleb D. Jordan, 100 actions de la Compagnie du Canal et de la Banque de la Nelle. Orléans; 12 actions de la Compagnie d'Assurances des Négocians, sur lesquels 250 ont été payées. Conditions comptant. Par ordre de la Cour,

10 déc MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Wm. Riley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu John Ford, décédé ab intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.—Par ordre de la Cour,

10 déc MARTIN BLACHE, Régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Daniel Bass a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Samuel Bass, décédé *ab intestat* : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre la Cour,
6 déc. MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu S. M. L. Folloppi, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire ne serait point homologué et les créanciers payés conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
6 déc MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu S. M. L. Folloppi, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte présenté par D. P. Jackson ne serait point homologué.—Par ordre de la Cour.

6 déc MARTIN BLACHE, reg.

Pension Bourgeoise.

MME. VEUVE BOUCHET, fort connue comme ayant dirigé plusieurs établissemens publics, a l'honneur d'informer les habitans de cette ville, et ses amis en particulier, qu'elle vient d'ouvrir une Pension Bourgeoise, rue de Chartres, maison du Dr. Thomas, No. 152, où l'on trouvera constamment une table bien servie en mets choisis et bien apprêtés. Il y aura deux repas par jour: le déjeûner, de 8 à 9: et le dîner, à 3 heures. Pour la commodité des personnes du nord il y a des domestiques qui parlent l'anglais et le français. 28 nov—15 fds

---

A VENDRE par les soussignés, 2 caisses de Crêpe écarlate, véritable teinture de Canton, de première qualité, propre au marché mexicain et apporté exprès. Cette marchandise a droit au *debenture*.

A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153

LES soussignés ont constamment en main, un assortiment général de VITRES de la manufacture de Baltimore : aussi, du RUM du pays. A. QUERTIER & BOUTIN,

22 nov rue Royale, No. 153

REÇU par la goëlette Pocahontas, de la Havane, et à vendre par les soussignés,

30 caisses SUCRE blanc de 1ère. qualité.

A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Crescent venant du Hâvre, un assortiment général de marchandises, consistant en, très-beaux vases de porcelaine de toute dimention ; très beaux services de table de porcelaine, divers désirs ; services à Thé, en porcelaine do. do. ; un assortiment d'objets de fantaisie en porcelaine, glaces de toutes grandeurs; armoires, glaces et psyché; consolles et table à écarté; lavabot et tables de nuit; berceaux très élégants; terans et toilettes; miroirs à barbe; orgues; ornement de salons en tous genres; lampes d'entrée et d'appartement; pellerines en fourrures, longues et rondes; ceintures brochées; shalls angola; chandeliers, candelabres, corbeilles, théières, cafetières, sucriers, ——— services de tables, plaqués en argent; girandolles à 2, 3, 4 et 5 lumières; portes-liqueurs et portes-vins; plateaux assortis; *très-belles pendules en bronze, marbre*, ébène et albatre; objets de fantaisie en bronze; tableaux; flèches dorées pour rideaux; corbeilles en porcelaine; jouets d'enfans; saucissons de Lyon; biscuits de Reimer; moutarde; deux malles de soie à coudre ayant droit au draw-back; un assortiment général de verreries.—De plus, d'importation intérieure: un très bon piano français.

VALSIN VIGNAUD,
Rue Conti, No. 58, vis-à-vis la banque de la Louisiane. 18 nov

---

A LOUER.

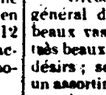

Le magasin occupé dernièrement par Caleb D. Jordan décédé, rue des Magasins. C'est un excellent emplacement pour les affaires ; ce magasin sera affermé à des conditions raisonnables à une personne présentant des garanties. S'adresser à Tho. Banks, ou à

17 nov FOSTER & HUTTON.

A VENDRE

Deux superbes **HARPES**, de la manufacture de Chalflot, l'un des facteurs les plus renommés de Paris.

L'une de ces harpes est en très beau bois d'érable, et l'autre en superbe bois d'acajou.

S'adresser pour les voir, chez Mad. J. G. Labat, rue Royale, No. 275, *entre Dumaine et St. Philippe*.

15 nov.—3ds, 3ps

LIVRES NOUVEAUX.

LES soussignés viennent de recevoir, par le navire *Crescent*, les livres suivants:

Maison de Polignac, orné du portrait du prince; Voyage à Tombouctou et à Jenné, avec un atlas, par René Caillié. l'Insurrection, poëme par Barthélemy et Méry; 1830, Satires politiques par Barthélemy; Amours Secrètes des Bourbons, depuis Marie Antoinette jusqu'à Charles X; les Mauvais Garçons, en deux volumes; Histoire de la Pologne, par Potocki; do. do. do. Zielinski; Plick & Plock, roman maritime, par Eugène Sue; Atar-Gull par l'auteur de Plick et Plock; l'Homme de la Nature et l'Homme Policé, par Paul de Cock; Paris en Province et la Province à Paris; Les Trois Amis, histoire du temps présent; Evénements de Paris; do. de la Belgique; do. de Bruxelles; Crimes des Bourbons; Crimes des Reines de France; Crimes des Papes.

E. JOHNS & CO.
24 nov Rue de Chartres, No. 115

GUILLAUME, RESTAURATEUR,

ANNONCE respectueusement aux personnes qui fréquentent son établissement de la rue d'Orléans, qu'il se dévoue à doter de ce jour, aux soins de son restaurant, et qu'il veillera lui-même à l'apprêt des mets, afin de satisfaire comme ci-devant les personnes qui l'honoreront de leur patronnage. annonce aussi aux habitués de ses autres établissements qu'il a des hommes extrêmement entendus dans cette partie, qui satisferont à toutes les demandes qui leur seront faites. P. S. Il continue toujours à se charger des *repas de Fêtes, de noces*, de corps, et fournit aux demandes du dehors.

20 oct—6m.

CHARBON DE LEHEIGH, en boucauts, à vendre par

SAMUEL P. MORGAN & CO.
25 nov rue du Camp, No. 72.

FARINE FRAICHE.—En débarquement du bateau-à-vapeur Cincinnati, et à vendre ar [25 nov.] STETSON & AVERY.

VENTES PAR L'HUISSIER.

Brook, and others vs. H. Hemphill, the schooner Louise and owners.

BY virtue of ten writs of fieri facias directed to me by the Hon. G. Préval associate judge of the city court, I shall expose for sale, on Wednesday the 14th inst at 12 o'clock at noon, at the Exchange Coffee-House, the schooner Maria Louisa, about 47 tons, tackle, apparel and furniture, also the slave Sarah about 20 years of age, an excellent washer and ironer and general house servant. Said schooner now lying in the river Mississippi opposite to Gravier street.

Terms—600 dollars to be paid on the 29th of January 1832, in a good note satisfactory endorsed, and the ballance cash.

dec 13 L. DAUNOY, Marshal.

Raphael Mauvas vs. S. C. Young.

BY virtue of a writ of fieri facias, to me directed by the Hon. G. Préval associate judge of the city court, I shall expose for sale on Friday the 23d of December, at 4 o'clock, at the Principal, 2 Sofas, seized in the above suit.

dec L. DAUNOY, marshal.

John Wilson et autres *contre* capt. Hemphill la goëlette Maria-Louisa et ses propriétaires.

EN vertu de neuf writs de fieri facias à moi adressés, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de